



CENTRE SOCIOCULTUREL S^T EXUPÉRY

Antenne Nord
Rue Paul Claudel

Antenne Sud
3 route du Chapeau Rouge

59229 Téteghem-Coudekerque-Village

Tél 03.28.58.73.02

Tél 03.28.63.03.15

Fax 03.28.21.52.86

Fax 03.28.61.52.78

<http://www.villedeteteghem.fr>

REGLEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE GROUPE SCOLAIRE DESOUTTER ET BRASSENS

L'accompagnement scolaire est organisé par le Centre Socioculturel St Exupéry pour les enfants scolarisés dans les écoles primaires Desoutter et Brassens.

Les places de l'accompagnement scolaire sont prioritairement réservées aux enfants ayant besoin d'un suivi scolaire individuel sur avis des enseignants. Les inscriptions se font auprès du Centre Socioculturel et après aval de la responsable du secteur enfance en concertation avec les enseignants.

Deux lieux d'accueil sont possibles :

- **Dans l'école primaire Desoutter** pour les enfants de cette école du CP au CM2
- **Au Centre Socioculturel, antenne nord** pour les enfants de l'école Brassens pour les CP jusqu'au CM2

Les jours :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h

Les horaires :

Vos enfants seront pris en charge à l'école dès la fin de journée de classe.

En cas de départ anticipé, il faut apporter un justificatif, un mot des parents.

Séance type :

Goûter équilibré pris en groupe et fourni par le Centre socioculturel (moment de détente et d'échange), devoirs, activités ludiques ou jeux de société lorsque les devoirs prioritaires sont terminés.

Les absences :

Prévenir l'équipe des absences de votre enfant : Tél. 03 28 63 03 15 pour l'école du village, au 03 28 58 73 02 pour le Groupe scolaire Brassens.

Toute absence doit pouvoir être justifiée.

De même, 3 absences consécutives sans motifs, entraîneront le renvoi définitif de l'enfant.



CENTRE SOCIOCULTUREL S^T EXUPÉRY

Antenne Nord
Rue Paul Claudel

Antenne Sud
3 route du Chapeau Rouge

59229 Téteghem-Coudekerque-Village

Tél 03.28.58.73.02

Tél 03.28.63.03.15

Fax 03.28.21.52.86

Fax 03.28.61.52.78

<http://www.villedeteteghem.fr>

Matériel scolaire :

Apporter les livres et cahiers nécessaires. Le Centre Socioculturel dispose de dictionnaires, manuels, matériel de bureau, calculatrices et feuilles libres en cas de besoin.

Les devoirs :

Les devoirs à faire prioritairement sont ceux nécessitant une révision de leçon (mathématiques, français, histoire, géographie, sciences).

Les poésies sont revues mais nécessitent d'être reprises par les parents.

Les punitions éventuelles données par les enseignants sont à faire à la maison.

Le suivi des devoirs :

L'animateur rencontrera chaque soir d'école, l'enseignant de votre enfant, si des difficultés sont rencontrées nous en serons avertis. L'animateur orientera ses séances d'accompagnement scolaire en fonction des progrès à accomplir.

Les consignes :

La concentration et le silence sont indispensables par respect pour le travail des autres participants. Tout souci rencontré : de comportement, d'oubli, de manque de travail sera signalé et noté sur le cahier de devoir de votre enfant.

Il est indispensable de connaître vos coordonnées téléphoniques pour pouvoir vous joindre si nécessaire.

Des animations parents/enfants auront lieu tout au long de l'année, vous en serez avertis par un petit tract d'information une semaine avant.

Enfin, vous êtes invités à participer quand vous le souhaitez aux séances d'accompagnement scolaire de votre enfant, si tel ne peut être le cas, nous vous accueillerons à la fin de séance, au cas où celui-ci ne rentre pas seul.

Cette action est labellisée par une Charte, contrôlée par l'Education Nationale et la Caisse d'Allocation Familiale.

Les animateurs ont les compétences nécessaires pour l'encadrement de cette animation et participent à une formation dispensée par la Caisse d'Allocations Familiales



CENTRE SOCIOCULTUREL S^T EXUPÉRY

Antenne Nord
Rue Paul Claudel

Antenne Sud
3 route du Chapeau Rouge

59229 Téteghem-Coudekerque-Village

Tél 03.28.58.73.02

Tél 03.28.63.03.15

Fax 03.28.21.52.86

Fax 03.28.61.52.78

<http://www.villedeteteghem.fr>

Participation financière

Tarification : adhésion au Centre socioculturel 7.50 € et ensuite 0.80 € par séance.

Une facture globale sera éditée au terme du mois.

Les familles seront informées par mail dès la mise en ligne de la facture sur leur compte famille via le portail famille.

Plusieurs moyens de paiement sont envisageables :

- Par chèque bancaire à l'ordre de la Régie de recettes enfance à déposer en mairie ou à l'antenne nord du Centre Socioculturel
- En espèces (uniquement à l'antenne nord du Centre Socioculturel)
- Sur le portail famille par carte bancaire (TIPI Régie)

Au préalable, vous devez remplir **un dossier unique** d'inscription pour l'ensemble des services de la Ville pour vos enfants de 3/12ans qui sera valable sur une année scolaire (dossier disponible en mairie eu au niveau des antennes du Centre Socioculturel ou en téléchargement sur le site internet).

Ce dossier doit obligatoirement être remis à l'antenne nord du Centre Socioculturel avant toute nouvelle inscription.

A la réception de ce dossier, **un identifiant et un mot de passe vous seront remis en main propre (pour le paiement en ligne).**

Cependant, les réservations se feront auprès de la responsable comme auparavant.

Les pièces à fournir avant toute inscription :

- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Certificat de responsabilité civile ou scolaire
- Copie du PAI si l'enfant en possède un
- Copie des vaccinations
- Copie de l'attestation CAF avec N° et quotient familial
- Copie de l'attestation de sécurité sociale (numéro et nom du bénéficiaire)
- Copie du jugement de divorce (partie stipulé le nom du parent ayant la garde de l'enfant)